L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 1[illegible] NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, MARS 4, 1828. Vol. I

Conditions.—L'Abeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'éditeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne [illegible] d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, [illegible]

Les personnes qui font publier habituellement un grand nombre d'avis, pourront [illegible] un abonnement à l'année [illegible] d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez [illegible] (Bonnet Carré).

À la paroisse St.-Jean-Baptiste, chez le [illegible] Le Blanc.

À Donaldson, chez F. Bize, libraire [illegible] à Mr. Dumartrait, [illegible]

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

Le [illegible] UNION, capitaine Thomas [illegible] pour prendre sa charge [illegible] s'adresser à

[illegible] BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine G. [illegible], maintenant à prendre charge à la [illegible] pouvant recevoir 300 balles ou l'équivalent, [illegible] S'adresser à

[illegible] JOHN MINTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

[illegible], doublé et chevillé [illegible] capitaine [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] STETSON & AVERY,

5 fév. No. 16 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot [illegible], capitaine [illegible], sera prêt à recevoir sa charge [illegible] jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

[illegible] BETSY, capitaine Ritson, maintenant charge au haut de la [illegible] pourra prendre du coton [illegible] Pour les conditions, s'adresser à

JOHN P. PAYSON.

POUR NEW-YORK.

Le [illegible] brick JULIA, capt. Bailey, est [illegible] prendre charge au haut de [illegible] environ 100 boucauts à bord, [illegible] immédiatement—pour le fret ou passage, s'adresser à

17 déc. J. W. ZACHARIE & Co.

[illegible] NEW-YORK [illegible]

[illegible] Pour fret ou passage [illegible] à bord, vis-à-vis la marché.

[illegible] BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

[illegible] FRANKLIN, doublé et chevillé [illegible], capitaine Simmons, ayant [illegible] engagé et partira [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK.

[illegible]

[illegible] *Foster & Hutton.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

[illegible] Le Jeudi 17 Janvier prochain [illegible] vente à la maison [illegible] à midi précis, [illegible] à la propriété [illegible], femme de Francois [illegible]—Noël, nègre d'environ [illegible] et soiour. Cécile, négresse [illegible] avec ses deux enfants, Félicité [illegible], et Marie, mulâtre de huit mois [illegible] avec bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente.—Un et deux ans de crédit [illegible] de la vente, à billets [illegible] hypothèque spéciale jusqu'au parfait payement.

[illegible] 27 décembre 1827.

[illegible] Juge.

[illegible] débarqué du [illegible] et à vendre par

[illegible] HARTENSTEIN & HALL.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, partira sous peu. Pour fret de quelques [illegible] de balles, s'adresser à

6 février THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE.

Le brick EDWARD a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement; pour fret desquelles on peut s'adresser au capitaine Libby, à bord, au bout du Marché aux Légumes, ou à

6 février WM. NOTT & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCIS WATSON, capt. [illegible], ayant partie de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret [illegible] ou passage, ayant des emménagements superbes, s'adresser à

5 févr. ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier [illegible] (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, [illegible] de coton, est prêt à prendre [illegible] pour un destin porté. S'adresser au capitaine à bord ou à JULES LE BLANC.

17 déc. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWNES, capitaine Purty, sera prêt à prendre charge [illegible] peu de jours, ayant une partie considérable [illegible] et [illegible] immédiatement. Pour fret [illegible] s'adresser à bord ou à JOHN HAGAN & Co.

17 [illegible]

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, AGA LUNAR, capt. [illegible], ayant [illegible] de sa cargaison à bord, [illegible] Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier magasin dessus du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick le [illegible], capitaine [illegible], du port de [illegible] tonneaux, avec [illegible] séparé à neuf à Hambourg, [illegible] doublé à neuf et [illegible]

15 janv. GOTTSCHALK & PRIMERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

Le beau bateau-à-vapeur COURTLAND, [illegible] Edgerton, [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

[illegible] JAMES ARMOR.

[illegible] SARAH, POINTE-COUPEE, *[illegible] intermédiaires.*

[illegible] bateau à vapeur RED-[illegible]TER, venant d'être répa[illegible], recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les lieux ci-dessus, à [illegible] tous les Mardis à [illegible] du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

17 déc. [illegible] MILLAUDON.

POUR NATCHEZ

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine [illegible] de chaque [illegible] et de Natchez [illegible] à 10 heures [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord.

11 déc.

POUR LA [illegible]

Le bateau à vapeur COLUMBIA, [illegible] partant la [illegible] partira du [illegible] tous les [illegible] et vendredis [illegible]. Le fret sera reçu au bateau à bord [illegible] le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou à H. HUNT,

27 [illegible] Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

Le bateau à vapeur, fin marcheur, COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah les Mercredis à 9 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capit. ou à

[illegible] *John Hagan & Co.*

[illegible] rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lafourche, Plaquemine, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Baudué.*

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant. S'adresser de suite, rue de Chartres, No. 93, près la rue de Conti. 3 déc

SUCRE.—[illegible] à vendre, 150 boucauts [illegible] première qualité, sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE,

BAINS DE [illegible].

MR. Ramon, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses confrères et aux habitants de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de Bains [illegible] rue de St.-Anne, No. 122, dans la rue du Quartier, No. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. [illegible]

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureux et émollients sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Ramon a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils [illegible] faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. [illegible] la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de [illegible] chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres et à quelques distances de sa maison, dans un quartier [illegible] plus espacées [illegible] aucun [illegible] parfaitement sain.

Prix de l'abonnement de 12 bains, $ 16 —

[illegible] 9 —

[illegible] 1 50

La journée d'un nègre dans l'hôpital [illegible]

Mr. Ramon prendra d'ailleurs les [illegible] les arrangements les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Benoit, lié de la plus intime [illegible] avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instruments qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur prédire tous les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

30 barils farine de bled [illegible]

[illegible] boucauts beurre

[illegible] café de [illegible]

30 barils farine fraiche

[illegible] de France

Une [illegible]

Un assortiment de pierres à meules.

[illegible] *Russell & Burthe.*

600 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 déc. *A. & L. Cuvelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

4 déc. *G. Legendre.*

[illegible] du brick Comptoir [illegible] huitième [illegible] de Port-au-Prince [illegible] à vendre par

[illegible] LEGRAND & HIBERT, [illegible] Rue Dauphine 20.

A VENDRE.

Une superbe propriété, située dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long, sur sol, planché haut et bas, une [illegible], une maison de maître, puits, [illegible] Sc. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12, d'entourés pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

REçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boëte, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barillets vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 déc. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cogniac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 35 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Aniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE,

jan 12. 118 Royal-st.

ON sale—150 bags Havana green coffee; [illegible] pieces cotton hemp cotton bagging, of superior quality; 9 cases sheeting copper; 150 boxes tin plates—apply to

Jan 12 Cuvelier, Lesassier & Kilshaw.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER; il demeure rue Royale, No. 208, entre les rues du Maine, et St-Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties du bois, il entreprendra des réparations de tout genre.

12 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English; twenty-five Guineas, French, Spanish and Mexico Doubloons; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office*, No. 68, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries will be examined gratis as above. Foreign Tickets will be taken for Tickets in the Orleans, Chandeleur Public School Lotteries, to be drawn the [illegible] and NINTH of next month.

Feb 18

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York:

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

[illegible] sacs Café de la Havane.

[illegible] caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.

100 sacs de 1000 bouchons fins.

49 caisses Huile de Vitriol de deux dames-jeannes chaque.

100 barils Vinaigre de cidre bon.

500 sacs Sel de Liverpool.

24 barillets Plomb de chasse patenté.

200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.

40 barils Sucre en pain.

40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.

Grils pour bateaux à vapeur, Charrettes et Roues, Drays et Brouettes.

A vendre par

[illegible] nov. SAMUEL P. MORGAN.

[illegible] cotonnades et [illegible]; 4 do. [illegible] à vendre par A. [illegible]

Dec 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné vient constamment un entrepôt [illegible] raffiné, aussi [illegible]

Dec 18.

E[illegible] du brick Wm. Howland, [illegible] numéros assortis, à vendre [illegible] J. M. FIELD.

18 [illegible] de la Douane.

M[illegible] Les soussignés viennent de [illegible] et offrent à vendre 50 barils de Mechau. TANNER & DUBLENTE [illegible]

18 Dec. [illegible] de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant à W. W. CALDWELL.

18 décembre.

BEURRE frais—58 fréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Belvidere, et à vendre par

27 nov W. D. JOLLEY, nlle. Levée.

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte:

25 boucauts Tabac de Virginie,

25 [illegible] do. do.

[illegible]

5 [illegible] quatrième [illegible]

40 caisses [illegible] à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis; 25 [illegible] brodequins et souliers, à vendre par [illegible] MERRITT.

déc 30. No. 30 rue des Magasins.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en [illegible], habits de différentes couleurs, et 25 barillets vert-de-gris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 14. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'anchois de Queen Ton, [illegible] des dites Comtesses et Duchesses reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec CUVELIER, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Chamberlain, et récemment arrivés par les derniers arrivages de Bordeaux: vin [illegible] en [illegible] barriques et de très-bonne qualité. [illegible] Item sirop de [illegible]

[illegible] 18 déc.

A LOUER—Une Nourrice jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçus dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST,

[illegible] janv. Caissier

Demande d'une Cuisinière.

ON demande [illegible] une Cuisinière [illegible] s'adresser à l'imprimerie de cette feuille, 20 Jan.

REçu par les derniers [illegible] à vendre chez Mr. Foue[illegible]

[illegible]

Rubans satins à dents de scie

Galons de soie de Paris

Mouchoirs gros de Naples

Cossaillis et des Indes

Bas de coton pour homme et femme

Soie à coudre

Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.

Le tout ayant droit au drawback. 21 déc

MR. GUILLAUME—Nouvellement arrivé de Paris, ayant eu l'honneur de faire les déjeuners du général Jackson, vient de prendre présentement une maison, rue St. Anne, No. 22. Les personnes, qui voudront bien l'honorer de leur confiance, sont assurées qu'il ne négligera rien pour les satisfaire. Il se charge de faire les repas qu'on lui commandera. On trouvera journellement dans sa demeure, des pâtés froids et autres pâtisseries de commande. 23 jan

ON pourra se procurer, à [illegible] marché, de bien jolis costumes de masques, arrivans de France, en s'adressant au local où se trouve le Phénomène, surnommé la Femme-Singe. 6 fév

COUR DE DISTRICT—Samedi [illegible] Février 1828. *Baptiste et François Dauphin* [illegible] c. l. contre leurs créanciers—Sur motion de [illegible] syndic des créanciers [illegible] de N. B. Le Breton, [illegible] immeubles et sur [illegible] distribution dans cette affaire, [illegible] pour quels créanciers [illegible] ainsi que tous ceux intéressés dans cette affaire, déduisent les raisons, s'il en est, d'ici au Samedi 23e. jour du présent mois pour lesquelles le tableau de distribution ne serait pas homologué, et confirmé conformément à la loi—Extrait des minutes. (Signé) H. PERRIE, député greffier.

25 fév—[illegible]

Costumes de masques.

MLLE. Lise Douvillier a l'honneur de prévenir le public, qu'elle vient de [illegible] occupait Mde. Théodore, rue St. Anne, entre celles de Bourbon et Royale, où elle offre des costumes de masques, très-frais; elle a également un appartement où les personnes qui l'honoreront de leur bienveillance pourront s'habiller avec commodité et à l'abri de la curiosité ne pourra pénétrer.

30 janvier—1

FRUITS FRAIS.—30 caisses [illegible], 40 paillers de Figues 10 [illegible] Noix du Brésil, reçus par le navir Wm. Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre.

[illegible] de Liverpool [illegible]

[illegible] avec bordures [illegible]

Velours [illegible] bleu et [illegible]

Mouchoirs [illegible] bleu,

Mouchoirs Madras,

[illegible] de 4-4 et 6-4,

[illegible]

[illegible] Les marchandises [illegible] droit de drawback.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 dé

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier coquille et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et [illegible] à la librairie de Ch. Jourdan & compagnie il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge par de Bordeaux à $24.

20 déc. CH. JOURDAN.

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. [illegible], 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par

[illegible] GOULE.

4 [illegible] No. 5, Rue Toulouse

Esclave en marronnage.

Une récompense de $25 est offerte à celui qui arrêtera la négresse Nanon, [illegible] depuis [illegible] jours, habituée à vendre dans les [illegible] elle a la peau très-noire, de gros grains, le [illegible] et était vêtue d'une robe de cotonnade bleue à carreaux, elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Murray. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. [illegible]

RUSSIA [illegible].—[illegible] balles [illegible] en débarquement du brick Waltham à vendre par [illegible] JOURDAN

12 Jan.

Cour de District, Jeudi le 6 Décembre 1827.—*Marie Adelaide Gouanie [illegible] à [illegible] créanciers.*

SUR motion de D. Seghers, avocat d'Antoine Abat syndic des créanciers de Françoise Marie Adelaide Gouanie, et sur l'enregistrement d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que toutes autres qui cela peut concerner, aient à déduire Samedi le 22 du présent mois de Décembre, s'il ya lieu, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé—Extrait des minutes. (Signé) [illegible]

[illegible] déc. [illegible]